

# CONCOURS PHOTO « Jardins au Naturel »

Candidature avant le 1er septembre



## CONSIGNE PHOTO

Les photographies devront mettre en valeur des jardins du territoire de Préal (voir la liste des communes dans le règlement intérieur), qui utilisent des **techniques de jardinage au naturel**, visant à **réutiliser ou réduire la production des déchets verts** (jachère fleurie, paillage, compostage...).

Chaque participant pourra proposer une photographie maximum. Les participants devront préciser aux organisateurs la commune où a été prise la photo.

## LES CRITÈRES DE SÉLECTIONS

- Respect du thème et de l'objectif du concours,
- Mise en valeur et représentativité des différentes techniques de jardinage au naturel (paillage, jachères fleuries...),
- Qualités artistiques (prise de vue, originalité, esthétique, bienfondé des éventuelles retouches).

## ENVOIE PHOTO

L'envoi se fera avant le 1er septembre à l'adresse suivante : [fschelle@preval.fr](mailto:fschelle@preval.fr) avec le **bulletin d'inscription**.

## BULLETIN DE PARTICIPATION

### Coordonnées

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone ..... Portable .....

Email .....

**Titre Photo** .....

**Description**.....

.....

.....

**Commune \* :** .....

*\*où la photo a été prise*

**Je déclare M. / Mme / Mlle** .....

- participer au concours photos «jardinage au naturel»
- Avoir pris connaissance du règlement du concours photo et en accepter tous les termes.

Fait à .....

Le .....

Signature



**CONCOURS PHOTO « Jardins au Naturel »**

Candidature avant le 1er septembre



 **CONSIGNE PHOTO**

Les photographies devront mettre en valeur des jardins du territoire de Préval (voir la liste des communes dans le règlement intérieur), qui utilisent des **techniques de jardinage au naturel**, visant à **réutiliser ou réduire la production des déchets verts** (jachère fleurie, paillage, compostage...).

Chaque participant pourra proposer une photographie maximum. Les participants devront préciser aux organisateurs la commune où a été prise la photo.

 **LES CRITÈRES DE SÉLECTIONS**

- Respect du thème et de l'objectif du concours,
- Mise en valeur et représentativité des différentes techniques de jardinage au naturel (paillage, jachères fleuries...),
- Qualités artistiques (prise de vue, originalité, esthétique, bienfondé des éventuelles retouches).

 **ENVOIE PHOTO**

L'envoi se fera avant le 1er septembre à l'adresse suivante : [fschelle@preval.fr](mailto:fschelle@preval.fr) avec le **bulletin d'inscription**.

**BULLETIN DE PARTICIPATION**

**Coordonnées**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone ..... Portable .....

Email .....

**Titre Photo** .....

**Description** .....

.....

.....

**Commune \* :** .....

*\*où la photo a été prise*

**Je déclare M. / Mme / Mlle** .....

- participer au concours photos «jardinage au naturel»
- Avoir pris connaissance du règlement du concours photo et en accepter tous les termes.

Fait à .....

Le .....

Signature

